

Espaces de vie et conscience politique : le cas des Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie

JEAN-PIERRE DOUMENGÉ

DEPUIS QUE L'ARCHIPEL NÉO-CALÉDONIEN est inclus dans l'espace de souveraineté de la France, les Mélanésiens ont vu l'assise géographique de leur organisation sociale considérablement se modifier par suite de l'implantation de populations d'origine extérieure sur une partie importante de leur patrimoine foncier multiséculaire. Leur sentiment identitaire « d'originaires du pays » s'en est trouvé exacerbé (au cours de la période coloniale) et, rétroactivement, la perception de l'époque précédant la « prise de possession » des pays kanaks par la France (1853) s'en est trouvée magnifiée. Un tel processus n'est pas propre au monde mélanésien de Nouvelle-Calédonie ; il s'inscrit dans un double contexte océanien et mondial de rappel des valeurs traditionnelles de sociabilité, en contrepoint du brassage de valeurs souvent qualifiées d'« occidentales », en voie de diffusion à l'échelle de la planète, sous l'effet de puissants media de masse.

Pendant plusieurs décennies, l'intérêt collectif des Mélanésiens fut de recouvrer « les terroirs des ancêtres », base tout à la fois de l'alimentation, de l'équilibre psychique et des relations

sociales. Les associations confessionnelles, les partis politiques relayèrent entre 1950 et 1980 cette volonté de récupération des « terres traditionnelles ». Lorsqu'intervint une « réforme foncière » on put croire le problème en voie de solution, les terres de colonisation mal utilisées ou en friche devant revenir aux groupes lignagers inscrits dans la tradition orale. En fait le début de solutionnement du problème foncier ne fit que dévoiler un problème plus grave, situé en arrière plan, celui de l'ambition des mandataires de la communauté mélanésienne à assumer une place prépondérante voire (pour certains) exclusive dans le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

L'exemple des petits pays insulaires océaniques promus à l'indépendance, il y a dix à vingt ans (Vanuatu, Salomon, Fiji), a convaincu les responsables kanaks, dans leur plus grand nombre, au début des années quatre-vingt, de transformer radicalement le statut politique du territoire et, ce faisant, les conditions d'utilisation de leurs espaces de vie. Les événements violents de 1984, 1985 et 1988 ont accéléré l'évolution des mentalités locales en faveur d'une « Kanaky » fonctionnant comme un réseau de chefferies traditionnelles, tout en intégrant les préoccupations économiques du monde contemporain. L'exercice du pouvoir

semble de la population du territoire au cadre et au rythme de vie urbains.

Comme la deuxième hypothèse semble la plus difficile à atteindre en l'état actuel des choses, les leaders kanaks dans leur majorité privilégient dans leur analyse l'organisation dans la plaine de Koné-Pouembout d'un centre urbain pourvu d'une unité métallurgique de capacité équivalente à celle déjà existant à Nouméa (l'usine de Doniambo produit annuellement environ 50 000 t de métal, depuis 1990). Ces leaders donnent ainsi l'impression de vouloir obtenir à l'identique ce que les « Blancs » ont réalisé depuis 1880 : bâtir leur fortune sur la transformation du minerai de nickel. C'est dans cette perspective que peut s'expliquer l'échange récent des massifs miniers de Koniambo et de Thiebaghi entre Eramet (propriétaire de l'usine de Doniambo) et la SMPS (postulant à l'usine en Province Nord). Pour réaliser son projet la SMPS, perçue comme le « bras économique » du FLNKS, ferait appel à la société nord-américaine Falconbridge.

Si au début des années soixante-dix, lors du dernier « boom » sur le nickel, le projet de localisation d'une usine métallurgique dans le Nord de la Grande-Terre représentait une nécessité en terme de bon équipement du territoire, en 1998 les justificatifs de création semblent moins pertinents : le Nord de la Grande-Terre a perdu beaucoup de ses jeunes et il n'est absolument pas certain qu'ils « reviennent au pays » travailler dans la métallurgie, alors que l'objectif de la plupart est de trouver un travail dans le secteur tertiaire. Par ailleurs, pour asseoir durablement une industrie lourde du type indiqué, l'existence d'un centre urbain d'au moins 15 000 habitants semble indispensable, mais reste à créer. Enfin, compte tenu des hauts salaires pratiqués en Nouvelle-Calédonie, l'usine prévue peut-elle être rentable en ayant recours aux seuls ressortissants du territoire ? Rien n'est moins sûr, d'où l'appel possible, si l'usine est construite, à de la main d'œuvre asia-

tique (Philippins, Indonésiens par exemple) acceptant de travailler dur pour de maigres salaires. Dans cette hypothèse, la législation du travail en cours devra être modifiée. La position très prudente exprimée début mai 1998 par le mandataire de Falconbridge en matière de rentabilité métallurgique fait en effet douter de la création d'une seconde unité de fusion de nickel dans le Nord du territoire.

Au vu des divers attendus évoqués, on peut en effet se demander si la volonté de doubler le lieu de production métallurgique de la Nouvelle-Calédonie est compatible avec les règles prévalant sur le marché mondial, règles qui poussent à la concentration sur un faible nombre de sites de grande capacité. Et puis, quel sera le revenu qui sera tiré du nickel en Nouvelle-Calédonie au début du XXI^e siècle, lorsque la nouvelle unité de production canadienne sera totalement opérationnelle et lorsque la production russe sera à nouveau disponible en grande quantité ? Que fera en dernière instance, « l'opérateur » Falconbridge s'il trouve une meilleure rentabilité de son capital ailleurs qu'en Nouvelle-Calédonie ? Car la richesse du nickel dans ce territoire ne s'exprime que dans une conjoncture précise, forte demande internationale couplée à des difficultés des deux grands producteurs russe et canadien. La « bataille du nickel » n'est-elle pas perdue pour les Mélanésiens pro-FLNKS avant d'être menée à terme ?

Baser la représentation de son avenir sur la fortune ancienne des « Blancs » n'est peut-être pas la meilleure façon de réussir lorsqu'on est leader politique kanak. Le modèle à chercher n'est-il pas le développement d'une industrie du loisir organisée autour d'un aménagement « extensif » du territoire au plan touristique pour une clientèle provenant des pays asiatiques voisins (lorsqu'ils bénéficient d'un haut niveau de vie) ? Par ailleurs, n'y aurait-il pas matière, s'il y a encore une carte à jouer au plan métallurgique, à développer un partenariat avec

